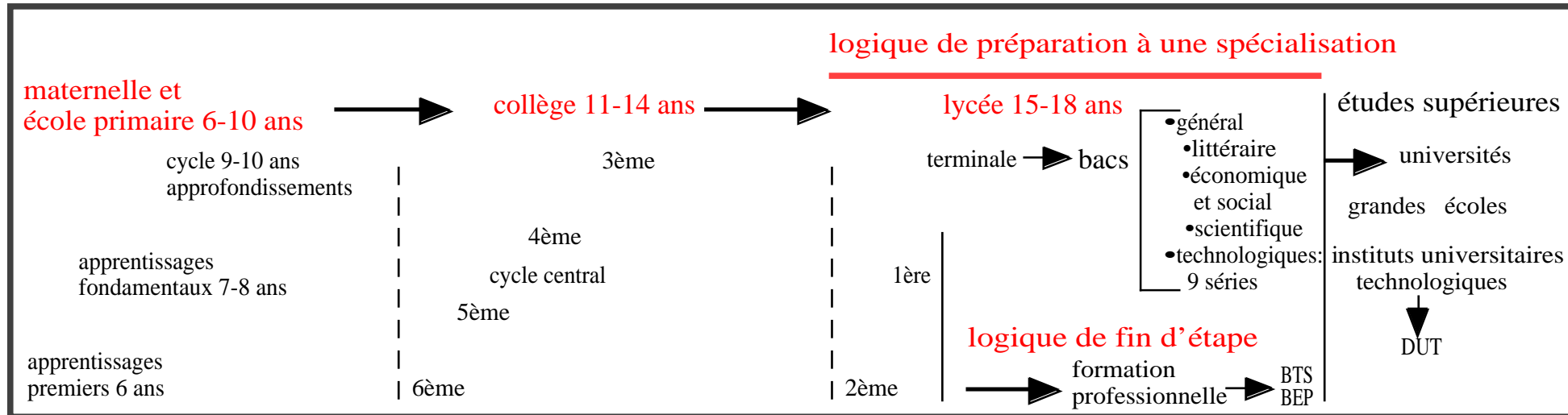


logique d'unification

logique de spécialisation

âge de l'adolescence
maillon essentiel du système scolaire

charnière dans le système scolaire



Finalités: l'enfant doit acquérir les connaissances et les compétences fondamentales qui lui permettent d'accéder à la maîtrise intellectuelle et pratique du monde

Contenus disciplinaires:

- l'astronomie situe l'enfant dans l'univers
- la physique, la chimie, la géologie lui font découvrir les propriétés et phénomènes du monde naturel
- la biologie lui fait comprendre comment sont constitués les êtres vivants, et comment ils se développent
- la technologie fait accéder l'enfant au monde construit par l'homme; elle lui inspire la volonté d'entreprendre et de participer au progrès de l'humanité

Finalités : dispenser à tous les élèves la formation générale qui doit leur permettre d'acquérir les savoirs et savoir-faire fondamentaux constitutifs d'une culture commune

- donner une culture cohérente pour comprendre la diversité du monde moderne
- construire la cohésion citoyenne
- faire l'apprentissage de l'esprit critique
- préparer un projet de poursuite d'étude et de formation professionnelle
- travaux interdisciplinaires
- mobilisation d'outils d'accès à la connaissance : expression écrite, orale, lecture, éducation civique, éducation à l'image, nouvelles technologies, expérimentation scientifique, compétences documentaires, travaux d'approfondissement sur projets

Principes: le lycée est une institution de la République qui forme ses élèves à en devenir des citoyens actifs.

Il occupe une place charnière dans le système scolaire.

Dans la perspective d'une diversification progressive il articule deux éléments constitutifs : une culture commune, et des cursus de formation. Un cursus est défini par une "série" à l'intérieur de trois "filières" : enseignement général, enseignement technologique, enseignement professionnel.

Les enseignements s'organisent selon deux logiques : préparation à une spécialisation ou logique de fin d'étape.

La prédominance de l'une ou l'autre de ces logiques conduit à différencier les modalités de transmission d'une discipline selon les filières et les séries.

La culture commune comporte, quelles que soient les filières et les séries, les disciplines suivantes : français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et politique, éducation physique et sportive, expression artistique. En outre les lycéens doivent accéder en terminale à la réflexion philosophique, disposer d'une culture scientifique de base, les disciplines scientifiques et technologiques participent pleinement à la construction de la culture commune